Appel à candidature pour une résidence d'artiste à la Micro-Folie du CDMA d'Égletons

Présentation du projet

Présentation et Objectif de la résidence

Vous rêvez de pouvoir exprimer votre créativité au sein d'un lieu patrimonial authentique ? La Micro-Folie[1] du Centre de Découverte du Moyen Âge ouvre de nouveau les portes de sa résidence d'artiste pour l'année 2026 ! Le CDMA est soucieux d'être un acteur essentiel pour la diffusion de la culture à Égletons et sur son territoire, et un soutien pour la création contemporaine.

De fait, il souhaite accueillir un artiste plasticien francophone afin d'inscrire une démarche artistique dans un lieu patrimonial et favoriser la visibilité et les échanges entre un artiste et des publics de tous horizons. L'artiste bénéficiera, pendant six semaines, des locaux du musée comme espace de recherches, d'imagination et de création en lien avec la thématique 2026 : **Les cabanes.**

La résidence donnera lieu à une exposition des œuvres créées lors de celle-ci.

Les œuvres produites pendant la résidence restent la propriété de l'artiste.

Calendrier

Cet appel à candidature est ouvert pour une résidence d'artiste de six semaines durant le printemps 2026, du 13 avril au 23 mai, date à laquelle débutera l'exposition de restitution.

Localisation et conditions d'accueil

- 2 avenue d'Orluc, 19300 ÉGLETONS

[1] Une Micro-Folie est un dispositif porté par le ministère de la culture et coordonné par la Villette. Espace modulable offrant un accès ludique aux œuvres des plus grands musées nationaux grâce au Musée numérique, elle présente plus de 5 000 œuvres numérisées, issues du réseau de 411 établissements culturels partenaires qu'ils soient nationaux, régionaux et internationaux. La Micro-Folie propose également des activités complémentaires au Musée numérique, comme un FabLab (impression 3D) ou un espace de Réalité Virtuelle. Elle est conçue comme une structure culturelle de proximité, largement ouverte pour soutenir et rendre visible les initiatives locales.

- L'atelier FabLab sera mis à la disposition de l'artiste pour son propre travail de recherche artistique. Par ailleurs, le Centre de Découverte du Moyen Âge dispose, pour accueillir l'exposition temporaire, de son espace Micro-Folie (environ 50 m^2). Il est possible d'utiliser les salles d'exposition permanente du musée, d'y intégrer des éléments du travail de l'artiste et de créer un parcours spécifique.
- Hébergement à la Résidence Habitat Jeunes située à Égletons située à 20 minutes à pied de la Micro-Folie, dans un appartement meublé et équipé d'une salle de bain privative. La RHAJ met à disposition une cuisine collective, une salle de restauration, deux laveries (lave-linge et sèche-linge), une salle de sport, salle conviviale équipée d'un espace TV, une connexion au réseau WIFI gratuite, un ascenseur résidentiel reliant le rez-de-chaussée aux trois étages du bâtiment, un espace extérieur avec terrasse, un parking, un garage à vélo sécurisé, un parking.
- Location possible de vélo.

Intervention avec le public

La résidence coïncidera, du 12 au 26 avril, avec le festival « Les Printemps de Haute-Corrèze 2026 ». Leurs thématiques ne font qu'une : les cabanes. Aussi, l'artiste aura pour mission de concevoir, le dimanche 26 avril, sous la forme d'un atelier ou d'une performance une médiation de son travail sur ce sujet.

Par ailleurs, la sortie de résidence se déroulera lors la nuit européenne des musées le 26 mai 2026 avec le vernissage de l'exposition qui sera visible par la suite.

Modalités financières

- 2500 euros de contribution financière de la Villette, incluant l'intervention du 26 avril, pour une présence effective de 5 semaines.
- Prise en charge des frais de déplacements : 1 aller/retour pendant la résidence + 1 aller/retour pour la fin d'exposition (frais kilométriques, péages ou train 2ème classe, sur présentation de justificatifs).
- Aide à la production par la prise en charge du matériel nécessaire sur présentation de justificatifs.
- Le transport des œuvres reste à la charge de l'artiste.

Présentation de l'annonceur

Le Centre de Découverte du Moyen Âge d'Égletons ouvre ses portes en 2000. Il s'agit d'un musée municipal, à l'intérieur d'une bâtisse de 1784, présentant l'histoire de la ville à l'époque médiévale. Depuis 2008, il retrace un millénaire de civilisation médiévale, mais se focalise particulièrement sur le XIIe siècle : période d'essor de la ville d'Égletons, d'embellie et d'avancées dans les domaines techniques et artistiques. Le CDMA abrite, depuis 2022, une Micro-Folie. Il a vocation à être un lieu d'exposition temporaire pour renouveler l'offre culturelle de la commune. La résidence invite

les artistes à faire découvrir leur démarche au public, à travers un atelier, durant la période du festival « Les Printemps de Haute-Corrèze 2026 », et une sortie de résidence au cours de la nuit européenne des musées. Elle souhaite incarner la rencontre entre le public d'Égletons et son territoire avec la création contemporaine.

Informations et contacts

Louis Nicolas : mediation.microfolie@mairie-egletons.fr - 05 55 93 29 66

Site internet du CDMA-MF : https://cdma.egletons.fr/

Modalités de candidature

Date limite d'envoi des dossiers de candidatures : 15/01/2026 à 23h59 (clôture des inscriptions).

Sélection : 31/01/2026

Dates de résidence : du 13/04/2026 au 23/05/2026

Les étudiants en fin d'étude sont acceptés.

Le dossier de candidature devra être adressé par courriel en mentionnant dans l'objet du courriel : Résidence CDMA-Micro-Folie – [Nom et Prénom]. Il devra comporter les pièces suivantes, toutes enregistrées au format PDF, réunies dans un seul et même fichier, nommé avec le nom et prénom du candidat.

Le dossier de candidature doit comporter dans l'ordre suivant :

- La fiche de renseignements complétée (à télécharger).
- Un dossier artistique (un curriculum vitae et un portfolio).
- Une note d'intention explicitant la démarche artistique et le lien possible avec la thématique (1 page maxi).
- Si professionnel : Éléments justifiants du statut professionnels (affiliation Maison des artistes, AGESSA, régime artiste-auteur URSAFF).
- Une attestation d'assurance responsabilité civile.

Les candidats seront informés des résultats de la sélection par courriel.